



Reçue le :

Commune d'Ardon

LA MARMAILLE

Unité d'accueil pour écoliers

PRÉ-INSCRIPTION 2023-2024

1. ENFANT PRÉ-INSCRIT(E) DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL (Ecrire en majuscules)

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe / Nom enseignant

Nationalité :

Langue maternelle :

Autre(s) langue(s) :

2. COORDONNÉES DU PÈRE OU DE LA MÈRE À CONTACTER

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone privé : Natel :

Adresse mail :

3. PRESTATIONS SOUHAITÉES

→ Des pré-inscriptions ne sont pas enregistrées au-delà d'un mois avant l'entrée dans la structure.
De même, une interruption de fréquentation supérieure à un mois entraîne le retrait de l'inscription.

Les pré-inscriptions sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil.

J'inscris mon enfant :

En horaires fixes

En horaires irréguliers (également inscrire dans le tableau les prestations à réserver)

↓ Tableau des prestations sur la 2^e page ↓



Reçue le :

Commune d'Ardon

Préciser l'heure d'arrivée et de départ dans les cases correspondantes

Prestations		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A	Accueil	6h30-8h00					
B	Accueil	8h00-11h30					
C	Prise en charge avec repas	11h30-13h30					
D	Accueil	13h30-16h00					
E	Accueil	16h00-18h30					
F	Journée avec repas	6h30-18h30					
G1	½ heure supplémentaire 11h30-12h00						
G2	½ heure supplémentaire 13h00-13h30						

4. FRÉQUENTATION DES VACANCES SCOLAIRES (selon le plan transmis)

- Mon enfant fréquentera la Marmaille durant les vacances scolaires.
 Mon enfant ne fréquentera pas la Marmaille durant les vacances scolaires.

5. DATE D'ENTRÉE SOUHAITÉE

Dès le et pour l'année scolaire en cours (du 01.08.2023 au 31.07.2024).

Cette pré-inscription est en aucun cas un contrat définitif.

Les places seront attribuées selon leur ordre d'arrivée.

Date :

Signature du représentant légal :

Qui déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription à la Marmaille ainsi que les directives et spécificités y relatives.

Nom :

Prénom :

Signature :

Ce formulaire est à retourner à :

**Administration des structures d'accueil
Rue des Proz-Chevalley 1
1957 Ardon**